

# Développement économique Intégré du Secteur Minier

Réalisateur	GIZ - Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (La Coopération Allemande de Développement)
Client	Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Régions	Haut-Katanga, Lualaba, Sud-Kivu et Kinshasa
Partenaire	Ministère du Plan
Durée	Janvier 2019 - Décembre 2021

## Situation de départ

La République Démocratique du Congo (RDC) détient d'importantes réserves et ressources minérales. Le pays est le premier producteur africain de cuivre et le premier producteur mondial de cobalt. La RDC dispose également d'importants gisements d'hydrocarbures (pétrole et gaz), d'or, de diamants, de minéraux 3T (étain, tantale et tungstène), de zinc-plomb, d'uranium, de fer et de manganèse. L'industrie extractive s'est développée de manière significative ces 20 dernières années. Elle représente actuellement plus de 20% du PIB du pays et constitue près d'un tiers des recettes de l'Etat. Cependant, la croissance du secteur minier n'a pas eu l'effet attendu sur le développement économique et social du pays et n'a que peu contribué à la réduction de la pauvreté de la population congolaise.

Parallèlement à l'évolution de l'industrie extractive, une forte expansion du secteur minier artisanal s'est produite et actuellement les régions minières comptent d'innombrables sites artisanaux où travaillent des centaines de milliers de personnes dans des conditions généralement difficiles, souvent dans l'illégalité et sans respect des mesures d'une exploitation durable et responsable.

Les analyses socio-économiques révèlent que l'industrie minière n'est pas suffisamment intégrée dans les circuits économiques du pays. Ainsi, peu d'opportunités sont créées pour la main d'œuvre locale et l'accès au marché de sous-traitance reste limité pour les Petites et Moyennes Entreprises congolaises (PME).

Il est évident qu'il faut un changement dans la gestion du secteur d'extraction des ressources minérales. D'une gestion opaque et inefficace, il faudra passer à une gouvernance transparente et profitable pour l'Etat et pour tous les Congolais et cela dans le respect des droits de l'homme, du travail et de l'environnement. Le code minier révisé de 2018 constitue la structure légale de base pour de telles initiatives, qui, notons-le, concerne également une amélioration de l'encadrement professionnel du secteur minier artisanal.

## Objectifs du Projet

Les objectifs du projet « Développement économique Intégré du Secteur Minier (DISM) » visent à soutenir la RDC dans l'utilisation de la demande internationale de matières premières minérales, extraites de manière responsable, pour créer et développer de la valeur ajoutée locale et améliorer ainsi la situation de l'emploi. Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre des actions et initiatives entreprises pour réduire de manière significative la pauvreté en RDC.

Dans le cadre du présent projet, la RDC est soutenue pour utiliser la dynamique du secteur minier afin de créer de la diversification dans l'économie du pays et de réduire à long terme la dépendance de l'industrie extractive.



A gauche : exploitants artisanaux des mines  
A droite : entreprise minière Kinsevere



A gauche : exploitant artisanal des mines

A droite : formation professionnelle des jeunes par le Centre des Ressources de Lubumbashi

En outre, le projet aide le pays à promouvoir l'emploi décent, à empêcher durablement le travail des enfants et à améliorer la mise en œuvre de normes sociales et écologiques dans le domaine minier, en particulier le secteur artisanal. Le secteur minier, au regard de ses divers défis, constitue une niche importante de nouveaux marchés de prestations et produits digitaux. C'est ainsi que le projet DISM soutient les innovations digitales et encourage les acteurs clés du secteur à tirer profit des solutions que la technologie digitale a à offrir.

Pour réaliser ces objectifs, le projet DISM se concentre sur 4 champs d'interventions (outputs) :

1. Transparence et Participation : ce champ d'intervention concerne la sensibilisation, le soutien et le renforcement des organisations de la société civile pour participer aux processus de décision sur le développement économique dans les zones minières et les questions de transparence dans la gestion des matières premières et pour permettre la mise en œuvre des lignes directrices de l'UE sur les minéraux provenant des zones de conflit. Un appui particulier est fourni aux plateformes de dialogues multi-acteurs du secteur minier comme IDAK et IDAKI (Investissements Durables au Katanga et au Kivu), stimulant la coopération entre les acteurs du secteur privé, de l'État et de la société civile.
2. Secteur minier artisanal de cobalt-ceinture de cuivre : la formation et l'accompagnement des acteurs du secteur minier artisanal de cobalt, dans le sud-est de la RDC, est au cœur de ce champ d'intervention afin d'exercer l'exploitation dans le respect des normes et standards internationaux de l'industrie extractive. Ces normes portent sur les droits humains notamment l'éradication du travail des enfants, le droit du travail et les règlements écologiques. Dans ce contexte un catalogue de standards sera élaboré et des modules d'information et de formation seront produits.
3. Sous-traitance locale : ce champ d'intervention porte sur le renforcement et l'amélioration des capacités des PME dans le

domaine de la sous-traitance du secteur minier. L'hypothèse des résultats est que la création d'offres d'information, de conseil et de formation pour les PME et le renforcement de la coordination entre les acteurs économiques, conduiront à une professionnalisation des entreprises et un meilleur positionnement des sous-traitants congolais pour recevoir des marchés de l'industrie minière.

4. Qualification professionnelle : le quatrième champ d'intervention concerne les renforcement et l'amélioration de la formation professionnelle et les compétences techniques de la main d'œuvre congolaise selon les besoins de l'industrie minière. La mise en place de modules de formation initiale et continue répondant aux besoins du secteur et prévoyant une forte proportion de travaux pratiques créera de meilleures opportunités d'emploi au sein et dans l'environnement du secteur minier et permettra aux travailleurs qualifiés congolais d'occuper de plus en plus de postes actuellement encore pourvus par des travailleurs étrangers.

## Résultats

- Les acteurs de la société civile congolaise ont acquis le savoir-faire et les compétences techniques nécessaires pour participer de manière plus active à la mise en œuvre du processus ITIE et contribuer à une meilleure gestion du secteur.
- Des partenariats multi-acteurs actifs ont été mis en œuvre à travers les plateformes de dialogues IDAK (au Katanga) et IDAKI (au Kivu) et ont contribué à l'élaboration de stratégies et recommandations communes des parties prenantes dans le secteur.
- Dans le cadre des actions visant à harmoniser les investissements sociaux des sociétés minières avec les plans de développement locaux, la qualité des contributions au développement a été améliorée et des coopérations avec les sociétés minières internationales ont été établies.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la Société Bonn et Eschborn, Allemagne

Développement économique Intégré du Secteur Minier  
447, Avenue du Cercle  
Kinshasa - Gombe / RDC  
werner.claessens@giz.de  
www.giz.de

Auteur

Lucas Werner Claessens

Date

Avril 2021

La GIZ est responsable du contenu de la présente publication

En coopération avec Ministère du Plan

Mandaté par Ministère fédéral allemand de la coopération  
économique et du Développement (BMZ)

Adresse

BMZ Bonn	BMZ Berlin
Dahlmannstraße 4	Stresemannstraße 94
53113 Bonn, Allemagne	10963 Berlin, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0	T +49 30 18 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500	F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de  
www.bmz.de